

RÉUNION de QUARTIER 19/12

La Chazalière, Coulon, Portes du Velay, Bazan...

En ouvrant cette dernière réunion, M. le Maire se réjouit du succès de ces rassemblements de quartier qui nous permettent de nous rencontrer, mieux nous connaître, évoquer des problèmes et les résoudre ensemble sur le terrain à l'aide des référents de quartier.

Présentation par JP AULAGNIER de notre commune, pas riche, sans foncier ni entreprise, rappel de la création de la communauté de communes, du transfert des charges et de l'attribution de compensation qui en a résulté pour chaque commune. C'est ainsi que 6 communes sur les 7 se partagent chaque année 2500.000€ et que nous les seuls à reverser (25000€ actuellement) depuis 2002 du fait d'une évaluation mal maîtrisée des charges transférées à l'époque. Pour modifier cette situation et tendre vers l'annulation de notre charge c'est le vote unanime des communes qui est nécessaire et elle n'est pas possible actuellement au vu de la remise à plat nécessaire et qui irait à l'encontre des intérêts de certaines communes.

La vétusté des bâtiments publics, leur entretien peu suivi, le manque d'équipements et de travaux réalisés nous ont amené à prendre des mesures urgentes sur le chauffage (régulation chauffage, chaudière, robinets thermostatiques) et les travaux urgents (fermetures école, dossier déposé en vue rénovation ancien appartement de fonction de l'école qui pourrait être transformé en une salle de classe ou centre de documentation). Par ailleurs la toiture du gymnase est à revoir complètement, les devis actuels ne nous permettront pas dans l'immédiat d'y remédier mais une intervention « a minima » est programmé en vue de permettre l'utilisation des installations dans de meilleures conditions.

Les premiers travaux de mise à niveau réalisés, la baisse drastique des subventions nous amène à conduire une politique d'économies dans tous les domaines :

- L'électricité avec l'application de la mesure convenue lors de la réunion publique à ce sujet : coupure de l'éclairage de rues (473 lampadaires recensés pour 900 foyers !!!) à raison d'un lampadaire sur 3 puis installation d'horloges astronomiques pour une coupure nocturne selon un horaire à déterminer.
- Admissions à la retraite de personnels communaux non compensées.
- Déjà, mesures importantes prises au niveau de la communauté de communes avec le non renouvellement des Espaces jeunes Communautaires.

Cependant, nos propositions déclinées dans notre programme restent d'actualité :

- Nous continuons à veiller à la propreté du village.
- Notre aide aux associations et aux commerçants avec la mise en valeur de leurs actions, avec leur participation à celles que nous mettons en place ne se dément pas.
- La maîtrise de l'urbanisme et la protection de l'environnement sont au centre de nos préoccupations.
- Nous mettrons toujours l'accent sur les services à la personne et Il faut louer ici l'énorme travail fait par nos bénévoles au sein du CCAS.

Questions soulevées :

L'éclairage avec les remarques concernant sur certains quartiers un nombre de lampadaires éteints trop élevés : le suivi est fait par quartier, la relance effectuée en fonction de certaines zones, dans l'attente de la mise en place des horloges astronomiques.

Panneau 50km/h ou radar pédagogique dans la descente sur Firminy avec dangerosité signalée du passage la Chazalière- Route de Firminy.

Lotissements Le Bosquet- le Pré Vert : Manque de bacs jaunes

Le problème de captage internet et évocation de l'arrivée du Très haut Débit, crainte que ces quartiers déjà mal desservis soient encore « oubliés ».

Arrêt bus à prévoir pour futurs collégiens des quartiers.

Ralentisseur à prévoir au niveau du garage installé dans la zone (essais véhicules).

Hôtel d'entreprises Riffard et dangerosité de ce bâtiment laissé dans un total abandon : il sera fait un constat de police et à l'issue d'une année sans intervention au niveau sécurité par les propriétaires, des suites judiciaires seront données.

Questions d'ordre général et projets :

- ✓ Le pôle médical : rappel de l'historique et du seul rôle de « facilitateur » de la commune avec rencontres entre les propriétaires et les éventuels acquéreurs des professions médicales concernées. Un projet est en cours dans lequel est associé un architecte de la commune. L'espace réservé figurant au PLU, délimité en vue d'un éventuel contournement du Paraboïn est conservé.
- ✓ Transfer de la bibliothèque vers l'ancienne chapelle présenté à M. le Président de la comcom et son équipe et validé sur le principe après une étude réalisée par un bureau d'études. Mme la Sous Préfète lors de sa venue sur notre commune a visité et les lieux. Contrairement à certaines appréciations personnelles, relayées par la presse, ce projet a fait l'objet d'un large consensus et va dans le sens de procurer un meilleur service à la population tout en mettant en valeur notre patrimoine.
- ✓ M. le maire termine en rappelant l'achat par la commune de l'ancien restaurant « Le Saintfé » qui avec ses 320m² de bâtiment et 5000m² de terrain constituait une opportunité pour la commune. Le retour sur investissement pourrait être rapide : une salle de 150 places et la présence de l'équipement complet de restauration pourraient permettre des locations dès la mise à disposition effectuée. Par ailleurs, le terrain est suffisamment vaste pour y prévoir par la suite une adjonction ou création de bâtiments.

La réunion se termine à 22h avec le traditionnel verre de l'amitié.

Référents de quartiers :

Frédéric FLORIN, Olivier BLANCHARD, Bruno CHAMBEFORT, Robert MARCONNET ;